

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

RESSOURCES HUMAINES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE CAROMB N°2023-CM-05/12-02**

L'an deux mille vingt-trois, le Mardi 5 Décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

**Date de convocation** : 30 novembre 2023

**Nombre de membres élus** : 23

**Nombre de membres convoqués** : 23

**Présents** : (20) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. BELLENGER Elisabeth. MICHELIER Pierre. BOULON Marc. MONTAGARD Monique. BONNAVENTURE Magali. ENDERLIN François. DAVID-MESSILLIER Patrick. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. DAUTEL Gilles. BRUN Jean-Pierre. MORARD Christian. MEYNARD Delphine. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

**Absents ayant donné procuration (2)** : MASSONNET Christine (procuration à AGNELLI Eva). JAUME François (procuration à MICHELIER Valérie)

**Absent** : (1) LANTENOIS Geoffrey

**Assistait également à la réunion** : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

**MODIFICATION DU TABLEAU THEORIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL**

M. Metzger, rapporteur, expose à l'assemblée :

Il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la commune et à Madame le Maire de nommer les personnes qui occuperont les postes ainsi créés.

Le tableau des effectifs n'ayant pas été « toiletté » depuis plusieurs années, il convient de procéder aux suppressions de postes nécessaires à une lecture plus juste des effectifs de la collectivité et à créer un poste d'adjoint technique à temps non complet de 32h00 (évolution du nombre d'heures de travail d'un agent d'entretien).

Cela n'affecte pas les effectifs réels pour l'année 2024.

Le tableau théorique des effectifs de la commune, ainsi modifié, est annexé à la présente délibération.

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,  
après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- D'autoriser la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet : 32h00 hebdomadaires (poste d'agent d'entretien)
- D'autoriser la suppression des postes suivants aux motifs évoqués plus haut :
  - o 2 postes de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe
  - o 1 poste de rédacteur
  - o 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe
  - o 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe à 17h50
  - o 3 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
  - o 1 poste d'adjoint technique à 25h00
  - o 1 poste d'adjoint technique à 29h00
  - o 1 poste de garde-champêtre chef principal
- D'adopter le tableau des effectifs ainsi modifié, tel que joint en annexe ;
- D'autoriser Madame le Maire à prendre toutes mesures et signer tous actes aux effets ci-dessus ;
- De prévoir les crédits suffisants au budget de l'exercice 2024.

***DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE***

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,  
Pour expédition certifiée conforme,  
à Caromb, transmise et publiée le 6 décembre 2023

Le Secrétaire de Séance

  
Eva AGNELLI



Le Maire,

  
Valérie MICHELIER

MAIRIE DE CAROMB

TABLEAU THEORIQUE DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

Délibération du 5 décembre 2023 - Tableau à effet au 01/01/2024

Envoyé en préfecture le 06/12/2023  
 Reçu en préfecture le 06/12/2023  
 Publié le 07 DEC. 2023  
 ID : 084-218400307-20231206-2023CM051202-DE

NATURE DES EMPLOIS	EMPLOIS EXISTANTS	EMPLOIS NON POURVUS OU DISPONIBLE	EMPLOIS POURVUS
<b>TITULAIRES</b>			
<u>Filière administrative (temps complet)</u>			
Directeur Général des Services	1		1
Attaché Principal	1	1 détachement	0
Rédacteur principal de 1ère classe	2		2
Rédacteur principal de 2ème classe	1		1
Rédacteur	1	1 vacant	0
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	2		2
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	1	1 vacant	0
Adjoint Administratif	2		2
<u>Filière administrative (temps non complet)</u>			
Adjoint Administratif Principal 1ère classe (17h50)	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>2 v + 1 détachement</b>	<b>9</b>
<u>Filière technique (temps complet)</u>			
Ingénieur	1	1 vacant	0
Technicien Principal 1ère classe	1		1
Technicien Principal 2ème classe	1	1 vacant	0
Technicien	1	1 vacant	0
Agent de Maîtrise Principal	3	1 dispo	2
Agent de Maîtrise	4	1 vacant	3
Adjoint Technique Principal 1ère classe	1	1 vacant	0
Adjoint Technique Principal 2ème classe	7	1 dispo 3 vacants	3
Adjoint Technique	15	1 vacant	14
<u>Filière technique (temps non complet)</u>			
Adjoint Technique (32h)	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>9 v + 2 dispo</b>	<b>24</b>
<u>Filière médico-sociale (temps complet)</u>			
ATSEM Principal 1ère classe	2		2
ATSEM Principal 2ème classe	2	1 vacant	1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1 vacant</b>	<b>3</b>
<u>Filière culturelle (temps complet)</u>			
Assistant de Conservation Principal 2ème classe	1		1
Adjoint Territorial du Patrimoine	2		2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>		<b>3</b>
<u>Filière animation (temps complet)</u>			
Adjoint d'animation principal 1ère classe	2	1 vacant	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	2	1 vacant	1
Adjoint d'animation	5	1 dispo - 3 vacants	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>5 vacants - 1 dispo</b>	<b>3</b>
<u>Filière sportive (temps complet)</u>			
Opérateur qualifié des activités physiques et sportives	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
<u>Filière police municipale (temps complet)</u>			
Chef de service de Police Municipale	1	1 vacant	0
Chef de Police Municipale	1		1
Brigadier-chef principal	1	1 vacant	0
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>2 vacants</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GENERAL AGENTS TITULAIRES</b>	<b>67</b>	<b>19 vacants + 1 dét + 3 dispo</b>	<b>44</b>
<b>NON TITULAIRES</b>			
<u>Filière animation (temps complet)</u>			

Adjoint d'animation	3		
<u>Filière animation (temps complet)</u>			
Animateur principal 1ère classe	1		
<b>TOTAL GENERAL AGENTS NON TITULAIRES</b>	<b>4</b>		<b>4</b>
<b>TOTAL GENERAL EXISTANTS (TITULAIRES + NON TITULAIRES)</b>			<b>71</b>
<b>TOTAL GENERAL POURVUS (TITULAIRES + NON TITULAIRES)</b>			<b>48</b>
<b>TOTAL VACANTS</b>			<b>19</b>
<b>TOTAL DETACHEMENT</b>			<b>1</b>
<b>TOTAL DISPONIBILITE</b>			<b>3</b>
<b>POUR INFORMATION</b>			
<u>Remplacement maladie</u>	1		
<u>TOTAL AUTRES CONTRATS</u>	1		
<b>TOTAL GENERAL POURVUS (TITULAIRES + NON TITULAIRES + CONTRATS)</b>			<b>49</b>

Envoyé en préfecture le 06/12/2023  
Reçu en préfecture le 06/12/2023  
Publié le **7 DEC. 2023**  
ID : 084-218400307-20231206-2023CM051202-DE